

Réf.	2024	III	03
------	------	-----	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
20/06/2024	20/06/2024	25	16	21

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept juin à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Breuillet au 42 Grande Rue « salle du Chapitre », en séance publique sous la présidence de Mme Véronique MAYEUR, Maire de Breuillet.

Etaient présents : Mmes, BRUNEL, COCHET, JACQUEMIN, KELEHER, LALEUF, PEREZ, SAUVAN, THOMAS MM. AFONSO, KUTNERIAN, LECRON, MAHE, POULAIN, ROUCHY, VIVIER.

Etaient absents : Mmes, BRUNEAU (pouvoir à M. KUTNERIAN), DEHARVENGT (pouvoir à Mme SAUVAN), METIVIER, TANGUY (pouvoir à Mme JACQUEMIN), MM. FAUSTINO, GALLAIS, MONTEIRO, SPROTTI (pouvoir à M. LECRON), TREMBLE (pouvoir à Mme COCHET)

Mme KELEHER a été élue secrétaire.

OBJET : TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET TENTES COMMUNALES – SAISON 2024/2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune,

Par délibération n°2023 III 06 du 28 Juin 2023, les tarifs de location des salles et tentes communales ont été fixés pour la saison 2024/2025. Ces tarifs sont réexaminés tous les ans.

Considérant que les tarifs des salles et tentes communales sont révisés annuellement, en fonction de l'évolution du coût de la vie défini par l'INSEE,

Considérant la volonté de ne pas augmenter les tarifs pour les associations breuilleteuses afin de maintenir le dynamisme local.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Affaires générales du 10 juin 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture, Sport, Événementiel et Associations du 11 juin 2024.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Laëtitia THOMAS, Adjointe au Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité.

FIXE les tarifs pour l'année 2024/2025, arrondis à l'euro le plus proche comme suit :

SALLE DES FÊTES :

Le Week-End :

ASSOCIATIONS de Breuillet	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieures
Du samedi 9h au dimanche 20h		
Manifestation associative (week-end ou semaine)	30 € la 1ere fois, puis 50 €	EXCLU
Prêt de vaisselle en l'état.	GRATUIT avec caution	

Chèque de caution vaisselle

PARTICULIERS	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
Du samedi 9h au dimanche 20h		
Particuliers	938 €	1 876 €

Pas de location de vaisselle pour les Particuliers.

PERSONNEL COMMUNAL	Tarifs 2024 - 2025	
Du samedi 9h au dimanche 20h	Gratuit	
Personnel communal : une location annuelle (week-end ou semaine)		

Un don au CCAS d'un montant de 30 € sera demandé.

La Semaine :

Entreprises	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet*	Extérieures
La semaine en journée de 9h à 16h	164 €	329 €
Soirée de 16h à 8h le lendemain	493 €	Exclu

***Demi-tarif pour les entreprises adhérentes à l'association « Vivons Breuillet »**

ASSOCIATIONS de Breuillet	Tarifs 2024 - 2025	
En semaine	Breuillet	Extérieures
Manifestation associative (week-end ou semaine)	30 €	EXCLU
Prêt de vaisselle en l'état.	GRATUIT avec caution	

Chèque de caution vaisselle

PARTICULIERS	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
La semaine en journée de 9h à 16h	217 €	359 €
Soirée de 16h à 8h le lendemain	504 €	Exclu

PERSONNEL COMMUNAL	Tarifs 2023 - 2024	
La semaine en journée de 9h à 16h	Gratuit	
Personnel communal : une location annuelle (week-end ou semaine)		

Un don au CCAS d'un montant de 30 € sera demandé.

CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF DU MOULIN DES MUSES

AUDITORIUM :

ASSOCIATIONS de Breuillet	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieures
Week-End (vendredi soir au dimanche)		
Manifestation associative	50 €	EXCLU

ENTREPRISES	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet*	Extérieures
Entreprises journée	576 €	924 €
Entreprises ½ journée (matin/après-midi ou soirée)	346 €	693 €

*Demi-tarif pour les entreprises adhérentes à l'association « Vivons Breuillet »

SALLE ATHÉNA :

ENTREPRISES BREUILLETOISES

	Tarifs 2024 - 2025
Réunions /Mardi et jeudi de 13h00 à 18h00	80 €
Forfait 2h00	35 €

*Demi-tarif pour les entreprises adhérentes à l'association « Vivons Breuillet »

ENTREPRISES	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet*	Extérieures
Réunions/cocktails (heure de fin maximale 22h30)	352 €	639 €

*Demi-tarif pour les entreprises adhérentes à l'association « Vivons Breuillet »

SALLE DES RAISINS D'OR

Le Week-End :

ASSOCIATIONS de Breuillet	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieures
Du samedi 8h30 au dimanche 20h	30 € la	EXCLU
Manifestation associative	1ère fois, puis 50 €	

ENTREPRISES	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet*	Extérieures
Du samedi 8h30 au dimanche 20h	693 €	1 270 €
Evénements d'entreprise, CE ...		

*Demi-tarif pour les entreprises adhérentes à l'association « Vivons Breuillet »

PARTICULIERS	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
Du samedi 8h30 au dimanche 20h	576 €	1 155 €
Particuliers		

Mis en ligne le 04/07/2024 à 16h47

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219101052-20240627-2024III03-D

PERSONNEL COMMUNAL	Tarifs 2024 - 2025	
Du samedi 8h30 au dimanche 20h	Gratuit	
Personnel communal : une location annuelle non cumulatif avec la location d'une autre salle		

Un don au CCAS d'un montant de **30 € sera demandé.**

La Semaine :

En semaine, la location de cette salle n'est proposée qu'aux seules associations et entreprise.

ASSOCIATIONS de Breuillet	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
En journée de 8h30 à 16h	30 € la 1ère fois, puis 50 €	EXCLU
Manifestation associative		

ENTREPRISES	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet*	Extérieurs
½ journée de 13h à 19h	289 €	576 €
Location à l'heure	54 €	109 €

***Demi-tarif pour les entreprises adhérentes à l'association « Vivons Breuillet »**

La location ou le prêt de la Salle des Fêtes, de l'Auditorium, de la salle Athéna ou des tentes est soumis à l'acceptation d'un contrat de location ou de prêt avec dépôt de chèques de caution.

BARNUM :

	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
Petit 40 m ² à monter à Breuillet	328 €	EXCLU
Moyen 60 m ² à monter à Breuillet	539 €	EXCLU

Les barnums sont prêtés aux associations à titre gracieux sous réserve d'un chèque de caution et d'un justificatif d'assurance.

TENTES PARAPLUIES :

	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
Petite 9m ²	54 €	88 €
Moyenne 18m ²	88 €	109 €
Grande 24m ²	109 €	131 €

Les tentes parapluies sont prêtées aux associations à titre gracieux sous réserve d'un chèque de caution et d'un justificatif d'assurance.

TABLES :

	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
Tables bois – plateau 1m20	4 €	6 €
Tables PVC – plateau 1m50	4 €	6 €

Mis en ligne le 04/07/2024 à 16h47

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219101052-20240627-2024III03-D

Les tables sont prêtées aux associations à titre gracieux sous réserve d'un chèque de caution et d'un justificatif d'assurance.

CHAISES :

	Tarifs 2024 - 2025	
	Breuillet	Extérieurs
Chaises	1 €	2 €

Les chaises sont prêtées aux associations à titre gracieux sous réserve d'un chèque de caution et d'un justificatif d'assurance.

CAUTIONS :

	Montant 2024 - 2025
Salle des Fêtes	945 €
Caution tri sélectif	67 €
Régie et local technique de la salle des fêtes	5 000 €
Auditorium	2 157 €
Salle Athéna	472 €
Salle des Raisins d'Or	876 €
Tente 40 m ²	2 016 €
Tente 60 m ²	2 688 €
Tentes parapluies 9 m ²	399 €
Tentes parapluies 18 m ²	806 €
Chaises - Tables	405 €
Ménage	329 €
Vaisselle	109 €


APPROUVE les tarifs de location des Salles, des tentes communales pour la saison 2024/2025.

INDIQUE que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} septembre 2024.

AUTORISE Mme le Maire à signer, au nom de la ville, tout document nécessaire à l'exécution de la délibération.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Mme Le Maire



Véronique MAYEUR

Mis en ligne le 04/07/2024 à 16h47

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219101052-20240627-2024III03-D